



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Ionisos-Pouzauges-Alarmes-recurrentes-et-meconnaissance-des-regles-des-risques-accrus-pour-les-travailleurs-et-les-riverains>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Ionisos Pouzauges : Alarmes récurrentes et méconnaissance des règles : des risques accrus pour les travailleurs et les riverains**

6 octobre 2020

## France : Ionisos Pouzauges : Alarmes récurrentes et méconnaissance des règles : des risques accrus pour les travailleurs et les riverains

**Pour faire taire les alarmes qui signalaient régulièrement un réchauffement trop important de l'eau de la piscine où étaient entreposées les sources hautement radioactives utilisées dans son usine de stérilisation, [Ionisos](#), l'exploitant de l'installation nucléaire de ionisation de Pouzauges (Vendée), située près de Nantes et en plein centre urbain, a pris l'habitude de les sortir de l'eau, laissant les sources radioactives sans refroidissement. Cette pratique était validée en interne. "Méconnaissance préoccupante des règles" dira l'Autorité de sûreté nucléaire. Avec à la clé, des risques accrus pour les travailleurs et les populations riveraines.**

Si l'incident a été déclaré significatif pour la sûreté, l'ASN a également demandé à Ionisos dans un rapport de 16 pages publié début septembre 2020 (disponible ci-dessous), de reprendre la main sur la gestion de son installation dévolue à la stérilisation.

Il ressort donc que l'installation du site de Pouzauges doit être exploitée plus rigoureusement, notamment dans la gestion des alarmes et la gestion de l'eau de la piscine (niveau et température). (...) Un défaut de culture de sûreté de la part des opérateurs a également été mis en avant (...).

Compte tenu du non-respect des RGE de façon répétée, des sorties du domaine de fonctionnement et du défaut de culture de sûreté, l'ASN classe l'événement significatif de sûreté, objet de cette inspection inopinée, au niveau 1 de l'échelle INES.

Des améliorations sont également attendues dans la gestion des déchets radioactifs et leur évacuation : présence de détecteurs incendie contenant des sources d'américium, déchets TFA [1] non étiquetés ni emballés et absence de suivi des quantités présentes,... Le suivi des engagements et la gestion des écarts doivent aussi être promptement améliorés.

**Il n'y a pas que les centrales EDF de production d'électricité qui sont sources de dangers. Les défaillances de sûreté et de radioprotection touchent toutes les installations de l'industrie atomique.**

## **Ce que dit l'ASN :**

**Reclassement au niveau 1 sur l'échelle INES d'un événement significatif relatif au non-respect des règles générales d'exploitation**

Publié le 06/10/2020

Installation d'ionisation de Pouzauges - Installation d'ionisation - Ionisos

La société IONISOS, implantée à Pouzauges (85), utilise des sources radioactives de haute activité dans un bunker en béton pour la stérilisation de produits, notamment pour le secteur médical. Ces sources sont conservées au fond d'une piscine, dont **l'épaisseur d'eau constitue une barrière biologique pour atténuer les rayonnements ionisants**, et elles sont remontées au-dessus de la piscine en phase de traitement des produits à stériliser.

Le samedi 13 juin 2020, l'alarme de dépassement du critère de température de l'eau de la piscine s'est déclenchée. **Pour baisser la température de l'eau de la piscine, l'exploitant a fait le choix de placer, de manière répétée, les sources radioactives en position de travail au-dessus de l'eau**, sans qu'il n'y ait de produits à traiter dans le bunker. Cette situation constitue un écart aux règles générales d'exploitation (RGE) de l'installation, qui indiquent que les sources radioactives ne peuvent être sorties de la piscine que lors des phases de traitement. Cet écart a été déclaré par la société IONISOS le 6 juillet 2020 en tant qu'événement significatif de niveau 0.

L'incident n'a eu aucune conséquence sur le personnel ni sur l'environnement.

Au vu de la déclaration de cet incident, l'Autorité de sûreté nucléaire a mené une [inspection inopinée sur site le 17 août 2020](#), pour analyser les raisons de cet incident et contrôler les actions mises en place par l'exploitant pour éviter sa reproduction. Cette inspection a confirmé le non-respect répété des RGE, par l'exploitant, pour éviter l'apparition des alarmes relatives à la température de la piscine. **Cette conduite inappropriée, validée informellement en interne, traduit une méconnaissance préoccupante des règles par les opérateurs. Par ailleurs, ces dépassements récurrents de température de l'eau de la piscine constituent des cas d'exploitation de l'installation en dehors de son domaine de fonctionnement prévu par le rapport de sûreté.**

Les mesures correctives adoptées par Ionisos concernent notamment la meilleure régulation du circuit de refroidissement de l'eau de la piscine, ainsi que la meilleure connaissance et l'application rigoureuse des règles d'exploitation.

Compte tenu de ces éléments, l'ASN a demandé le reclassement de cet événement au niveau 1 sur l'échelle INES afin de prendre en compte le défaut de culture de sûreté révélé par cet incident.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Reclassement-au-niveau-1-INES-d-un-evenement-significatif-relatif-au-non-respect-des-RGE>

**Télécharger le rapport de l'inspection du 17 août 2020 :**



---

## Notes

[1] TFA : de très faible activité